

Le 8 décembre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska tenue le mardi 8 décembre 2020 à 20 h 30, en la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Messieurs les conseillers Paul Thériault, Marc Landry, Claude Lévesque, Steeve Santerre et Vital Morin, sous la présidence de Madame Louise Hémond, Maire, formant quorum.

Était également présente Madame Maude Pichereau, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Louise Hémond déclare la séance ouverte.

2020-12-179

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant l'item « Autres sujets » ouvert.

2020-12-180

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954 du code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un Programme triennal d'Immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 ;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le présent Budget de l'année financière 2021 et le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 soient adoptés et qu'il est décrété ce qui suit :

A) RECETTES :

TAXES	877 846 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	7 850 \$
TRANSFERTS	225 308 \$
SERVICES RENDUS	37 555 \$
IMPOSITION DE DROITS	15 000 \$
AUTRES REVENUS	15 800 \$

TOTAL DES REVENUS	1 179 359 \$
--------------------------	---------------------

B) DÉPENSES :

ADMINISTRATION GENERALE	221 953 \$
SERVICE EVALUATION	19 763 \$
SECURITE PUBLIQUE	154 547 \$
VOIRIE	243 046 \$
AQUEDUC & EGOUT	127 655 \$
MATIERES RESIDUELLES	116 606 \$
COURS D'EAU	13 195 \$
SANTE ET BIEN-ETRE	28 000 \$
AMENAGEMENT, URBANISME ET DEV.	91 934 \$
LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT	100 613 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	7 607 \$
REMBOURSEMENT CAPITAL	23 400 \$
AFFECTATIONS	8 000 \$
IMMOBILISATIONS	23 041 \$

TOTAL DÉPENSES	1 179 359 \$
-----------------------	---------------------

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023 :

Année	Montant	Projet
2021	190 000 \$	Citerne incendie en béton au coin du 5 ^e rang et de la route de l'Église Sud
	90 000 \$	Vidange des boues aux étangs aérés
	À estimer	Achat d'un tracteur
	96 373 \$	Mobilier urbain et sentier pédestre au parc Adélard-Lapointe
	19 363 \$	Mini putt intergénérationnel au Domaine des Pivoines
	4 000 \$	Station de réparation de vélos
	1 450 \$	Hamacs et art
2022	358 000 \$	Redoublement du 4 ^e rang Est (Entre route de l'Église Sud et route Ennis, 2,5 km)
	2 045 022 \$	Pavage de la Route de l'Église Sud
2023	À estimer	Rénovation de la caserne

PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-12-181

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**CONSIDÉRANT QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Marc Landry**Et résolu à l'unanimité,** la clôture et la levée de la séance à 20 h 52.

Signature du procès-verbal :

Louise Hémond
Maire

Maude Pichereau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Note :

« Je, Louise Hémond, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire